

## Les ateliers

Sensibilisation à l'amiante

Préparation aux entretiens

Aide à l'accès au logement

Maîtrise du Français

Valorisation de l'image de soi



Le scandale de l'amiante a éclaté en France dans les années 1990 et demeure encore aujourd'hui une préoccupation majeure en santé publique. La majorité des bâtiments construits avant 1997 contient encore de l'amiante et de nombreux métiers sont exposés à cette fibre dangereuse pour l'organisme.

En réponse à cette problématique, Inserim a mis en place un atelier de sensibilisation à l'amiante porté par Guillaume, responsable de la sécurité et de la prévention des risques auprès des intérimaires.

Tous les professionnels sont invités à s'y rendre du second œuvre du BTP, de l'entretien ou de la maintenance qui du fait de leur activité professionnelle, peuvent être exposés aux risques de l'amiante.

L'intervention se déroule sur une heure et aborde la thématique avec simplicité et transparence. Sont d'abord présentés la composition et les matériaux dans lesquels on trouve de l'amiante.

En deuxième partie, l'animateur expose aux participants les risques santé, les techniques d'interventions et les exigences réglementaires qui y sont relatifs.

Une attention est également portée aux précautions d'usage bien qu'une loi interdise au personnel intérimaire de travailler au désamiantage depuis 1996.



La rencontre est ouverte aux questions et se finalise par un temps d'échange où chacun peut partager ses expériences passées.

### Témoignage de Monsieur SAMIR

« La notion d'amiante m'était déjà familière mais jusqu'ici j'avais des doutes sur les dangers qu'elle représente pour nous qui travaillons dans le BTP. Cet atelier m'a éclairé sur les moyens de protéger sa santé et sur la réglementation en vigueur par rapport aux intérimaires. Je le recommande vivement ! »

### • • • Du côté de chez Inserim



- Guillaume Doucoure,
- chargé de recrutement et d'insertion au sein d'Inserim, a souhaité
- créer cet atelier afin de sensibiliser
- les salariés aux risques des
- poussières d'amiante et de les
- inciter à prendre les mesures de
- prévention adaptées. « Je pense
- qu'il est important de bien informer
- pour appréhender au mieux les
- mises en poste ».
- Il anime régulièrement ces réunions
- et se rend compte de leur impact
- sur les pratiques des intérimaires
- lorsqu'il visite les chantiers.